

Membres en exercice : 29
Membres présents : 26
Membres votants : 29

Le 5 décembre 2023 à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 29 novembre 2023. Publication de la convocation le : 1^{er} décembre 2023

Etaient présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, M. Thierry MARTIN, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KRAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Pierre-Marie BOSSER, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR

Etaient absents :

M. Michel VAN-PRAET a donné procuration à M. Michel COLLOREC
Mme Agnès CALLOU a donné procuration à Mme Martine SCUILLER
Mme Denise TAVERNIER a donné procuration à M. Michel ANSQUER

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Didier LOAS

Date de transmission au contrôle de légalité :

Date de publication :

Délibération n° 2023-135 : Projet Ecole(s) : poursuite du projet, enveloppe financière, demandes de financements 12 DEC. 2023

Rapporteur : M. Gurvan KERLOC'H

M. Le Maire expose à l'assemblée :

Rappel : une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée au cabinet Vérifica.

Objet de la mission : analyser 4 scénarios :

- maintien des 2 écoles ;
- fusion des écoles :
 - à Esquibien ;
 - à Pierre Le Lec ;
 - à l'ancien collège St Jo

Méthodologie :

- analyse des avantages / inconvénients de chaque site ;
- concertation avec les utilisateurs et usagers : équipes enseignantes, parents d'élèves, personnel communal.
- production d'une synthèse des différents éléments pour aide à la décision.

Les enjeux pour la commune sont les suivants :

- Deux écoles vieillissantes nécessitant de lourds travaux de mise aux normes et de réhabilitation ;
- Apport du confort nécessaire aux usagers des écoles : élèves, équipes enseignantes, personnel communal...
- Rénovation énergétique du cadre bâti ;
- Attractivité des écoles ;
- Redynamisation et projet urbain (portés par le projet PVD)

Les attendus « impondérables », quel que soit le site :

- Restauration scolaire :
 - o Office de maintien en température sur le site ;
 - o Livraison quotidienne des repas, préparés chaque jour avec des produits frais, de saison et locaux (unité de production culinaire à Jean Moulin / Projet Alimentaire de Territoire autour du bien manger pour tous).
- Flexibilité des usages :
 - o Des locaux adaptés aux enseignements de l'école de demain.
 - o Certains locaux ouverts hors temps scolaire (salle de réunion, salle multi-activités...).
- Activités sportives :
 - o En maternelle : salle de motricité.
 - o En élémentaire : préau réaménagé pour activités sportives + échanges en cours avec le département pour utilisation du gymnase de Locquéran
- Bibliothèque :
 - o BCD dans l'école = travail scolaire, loisirs, expositions, équipements multimédias...
 - o Et, proposition d'un autre site d'atterrissage pour la bibliothèque de la rue Lamartine.

La concertation réalisée avec les utilisateurs et usagers est résumée ci-dessous :

	1 – CONSERVATION DES DEUX ECOLES	2 – FUSION SUR PIERRE LE LEC	3 – FUSION SUR ESQUIBIEN	4 – FUSION SUR ST JOSEPH
AVANTAGES	<ul style="list-style-type: none"> - Proximité école / domicile - Relationnel favorisé entre enseignants et parents d'élèves (écoles à format familial) 	<ul style="list-style-type: none"> - Espace disponible - Proximité équipements (cinéma, littoral, Aquashow, collège, stade, commerces, piste d'athlétisme) - Proximité CMPI (Centre Médico-Psychologique Infantile), indispensable au dispositif ULIS - Proximité pour les habitants du centre-ville - Dynamisation du centre-ville - Création de liaisons douces à l'arrière de l'école pour accès à parkings existants - Cuisine existante - Cadre (vue sur le port) 	<ul style="list-style-type: none"> - Parking sécurisé - Accessibilité handicapés - Proximité équipements (piscine, théâtre, bibliothèque, stade) - Axe principal pour habitants du Cap - Cadre (calme, jardin) 	<ul style="list-style-type: none"> - Proximité centre-ville - Proximité cinéma

	INCONVENIENTS			
	- Fermeture de classes - Classes multinationaux - Doublet au niveau des effectifs communaux (et personnel communal non remplacé) - Coûts d'exploitation et d'entretien multipliés - Inégalités entre les 2 écoles (classe bilingue, restauration...)	- Accessibilité handicapés - Manque de stationnement et dépose-minute - Accès dangereux - Manque d'équipements sportifs (insalubrité salle de sport, salle omnisport Place du Général de Gaulle vétuste) - Eloignement des axes principaux et du domicile pour les familles du Cap	- Manque d'équipements sportifs - Manque d'espace (locaux et disponibilité foncière) → <i>EXTENSION SUR PARCELLE VOISINE</i> - Pas de cuisine - Détour pour familles d'Audierne	- Manque d'espace (locaux et disponibilité foncière) - Manque de stationnement - Sécurisation des accès - Circulation difficile (ruelles étroites, cars) - Proximité avec l'église (nuisances sonores, utilisation des parkings pour les cérémonies) - Proximité avec l'école Sainte Anne - Eloignement des axes principaux - Ethique (école publique dans bâtiment privé)
	- Manque de locaux sportifs pour les 2 écoles	- Stationnement insuffisant - Sécurisation du Quai Anatole France Propositions de cheminements piétons à créer depuis parkings existants / ramassage scolaire / accueil périscolaire Esquibien / policier municipal pour traversée du quai	- Sécurisation rue Duguay Trouin - Cheminement doux limité - Augmentation des besoins en garderie (enfants d'Audierne ne pouvant plus rentrer chez eux à pied) - Difficulté d'accès pour les nouveaux cars (aménagement parking en fonction du gabarit des cars) Proposition acquisition champ limitrophe pour extension.	- Sécurisation de la rue Emile Combes (abords de l'école, ralentissement voitures) - Aménagement dépose-minute
REMARQUES	→ Déclin des 2 écoles, usagers convenant de la nécessité d'une fusion.	→ Usagers favorables si accès, transport et stationnement facilités.	→ Usagers favorables.	→ Usagers défavorables. Demandent l'abandon de ce scénario.

Les 1ères comparaisons financières des différents scénariis (janvier 2023) étaient les suivantes :

Scenarii	Maintien de 2 écoles	Fusion à Esquibien Reconstruction sur site	Fusion à Esquibien avec extension	Fusion à Pierre Le Lec	Construction neuve	Saint Joseph
Montant travaux estimé HT	4,2 M€	4 M€	3,5 M€	3,2 M€	4 M€	Non chiffré
Coût d'opération (hors acquisitions foncières) TTC	6,5 M€	6,2 M€	5,4 M€	4,9 M€	6,2 M€	Non chiffré
Acquisition foncière nécessaire	Non	Oui	Oui	Non	Oui	SO

L'étude a donné lieu à une analyse plus précise du scénario de fusion à Pierre Le Lec, avec la recherche de pistes de solutions aux points de vigilance soulevés par les utilisateurs :

- **Amélioration de l'accessibilité du site et du stationnement :**
 - o Création d'une zone de dépose-minute le long du quai grâce au recul des cours
 - o Trottoir entre la dépose-minute et le mur de l'école
 - o 10 places de stationnement créées + PMR + taxis
- **Amélioration de la pratique sportive en élémentaire**
 - o Préau réaménagé pour la pratique sportive
 - o échange en cours avec le département pour utilisation du gymnase du collège
- **Fonctionnement du périscolaire (garderie du matin)**

- Accueil périscolaire dans l'école d'Esquibien
- Echange en cours avec la région pour une navette en

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le

ID : 029-200054724-20231205-DE2023_135-DE

Des tableaux de surface (pré-programme) ont également été proposés, résultant des orientations de l'éducation nationale et des séances de concertation :

Tableau de surfaces des locaux						
Listing des locaux	Nombre	PRECONISATION EDUCATION NATIONALE		PROPOSITION VERIFICA		Observations
		SU m ² PRECONISATION EDUCATION NATIONALE	SU m ² PRECONISATION EDUCATION NATIONALE	SU m ² PRECONISATION VERIFICA	S TOTAL m ² PRECONISATION VERIFICA	
Locaux d'accueil de l'école						
Hall d'entrée	1	150	150	100	100	Hall d'accueil avec sas thermique Commun maternelle / élémentaire
Sous-total locaux d'accueil		150		100		
Pôle administration						
Bureau direction	1	12	12	18	18	Rangements intégrés - Bouton d'appel
Local reproduction + stockage fournitures	1	0	0	8	8	
Salle de pause des enseignants	1	15	15	20	20	Salle de pause, tisanerie
Salle de service agents	1	9	9	9	9	Four - frigo - évier
Sanitaires adultes	2	4	8	5	10	1 WC handicapé + 1 WC + 2 lavabos
RASED / Bureau psychologue	1	12	12	20	20	
Sous-total pôle administration		56		85		
Locaux de la maternelle						
Salles de classe	2	60	120	70	140	Effectif actuel : 2 classes de 25 élèves Sous-espaces (jeux ; peinture → Plan incliné, lavabos à hauteur d'enfant ; Regroupement → Bancs et tapis au sol ; Ateliers → tables et chaises ; Travail → tables individuelles) Tableau interactif - Poste de travail - Min 2 tableaux (dont 1 à hauteur d'enfant) - Lave-main à hauteur d'enfant - Evier - Rangements intégrés - Bouton d'appel
Atelier	1	0	0	20	20	Salle attenante aux 2 salles de classe pour activités, séchage peinture, etc.
Salle de sieste	1	25	25	60	60	Capacité 40 enfants Opacité complète

Salle de motricité	1	100	100	100	100	Parcours, courses et jeux collectifs Placards de rangement intégrés
Salle de propreté classes	1	30	30	12	12	A proximité des salles de classe (autonomie) Sanitaires et douches Table à langer
Salle de propreté proche ext.	1			12	12	Accès cour et salle de motricité
Sous-total locaux maternelle		275		344		
Locaux élémentaire						
Salles de classe	5	50	250	60	300	
Salles de classe ULIS	1	50	50	60	60	Effectif: 12 élèves Espace modulaire (création de sous-espaces et changements réguliers) - Espace important entre élèves - Mobilier solide - Min 2 tableaux dont 1 à hauteur d'enfants - Vidéo-projecteur - Lave-main avec commande électrique - Rangements intégrés - Bouton d'appel extérieur - Attention particulière sur l'éclairage. Implantation centrale (flux d'élèves d'ULIS vers les autres classes)
Atelier	3	167	50	30	90	Salles modulaire avec mobilier mobile Evers - Rangements intégrés
Salle multiactivités	1			60	60	Musique, arts plastiques - Evier et rangements intégrés
BOD	1	60	60	60	60	
Sanitaires enfants int.	1	4	4	12	12	1 sanitaire mixte par étage
Sanitaires adultes	1	4	4	5	5	1 sanitaire mixte par étage
Sanitaires enfants ext.	1	20	20	24	24	Bloc filles : 1 WC handicapé + 5 WC + 6 lavabos
	1	20	20	20	20	Bloc garçons : 1 WC handicapé + 2 WC + 6 urinoirs + 6 lavabos
Sous-total locaux élémentaire		462		631		
Locaux restauration						
Salle de restauration maternelle	1	40	40	60	60	40 repas servis
Salle de restauration élémentaire	1	65	65	90	90	125 repas servis en deux services à table (à confirmer)
Salle de restauration adultes et salle de réunion	1			45	45	Capacité 20 personnes - Ouverte sur l'extérieur
Lave mains + Bloc sanitaire enfants	1			20	20	Emplacement lave-mains
Office	1			30	30	
Laverie	1			33	33	
Réserve	1			15	15	
Vestiaires - sanitaires - douches agents	1	6	6	12	12	
Sous-total locaux restauration				305		
Accueil périscolaire						
Salle d'accueil périscolaire	1			90	90	
Salle de devoirs - Temps calme	1			20	20	
Sanitaires	2			11	22	Sanitaires filles : 1 WC handicapé + 1 WC + 2 lavabos Sanitaires garçons : 1 WC handicapé + 2 urinoirs + 2 lavabos Mutualisation sanitaires école à envisager en fonction de la disposition des locaux
Sous-total accueil périscolaire				132		

Locaux techniques						
Local ménage - laverie	1			8	8	2 machines à laver + 1 sèche-linge + 1 évier Rangements intégrés
Local ménage par niveau	1			4	4	
Locaux techniques	1			30	30	
Local poubelle	1			6	6	
Local seneur	1			5	5	
Sous-total locaux techniques					53	
Locaux de stockage						
Stockage maternelle	1	8	8	10	10	
Stockage élémentaire	1	15	15	20	20	
Stockage APE	1			20	20	Évier Sanitaires adultes accessibles
Local réseau d'écoles	2			10	20	1 local de stockage livres 1 bureau
Sous-total locaux de stockage				23	70	
TOTAL surface utile				1405	1720	
SU + circulations				1728	2116	
Surface totale (murs compris)				2074	2539	

Espaces extérieurs						
Préau maternelle	1	40	40	40	40	
Rangement jeux extérieurs maternelle	1	0	0	10	10	
Cour maternelle	1	500	500	500	500	
Préau élémentaire	1	140	140	140	140	
Rangement extérieur élémentaire	1	0	0	15	15	
Cour élémentaire	1	700	700	700	700	
OPTION Abri sur parvis entrée groupe scolaire	1	0	0	50	50	Lieu d'attente et de rencontre Panneau d'affichage
Stationnement en voirie						Prévoir circulation des cars + dépose minute + stationnement long
Sous-total espaces extérieurs (hors stationnement)				1380	1455	

Surface totale construite + extérieurs (hors stationnement)		3454	3894
---	--	-------------	-------------

La poursuite de la réflexion sur le scénario de fusion à Pierre Le Lec a donné lieu à une estimation financière ajustée des derniers éléments :

DEPENSES	€ HT
Diagnostics	80 000,00 €
Honoraires (Moe, Bureaux d'études, etc)	594 700,00 €
Travaux	3 980 000,00 €
Imprévus	700 000,00 €
TOTAL	5 354 700,00

Montant TTC : 6 425 640,00 €

A noter : prise en compte stationnement, évolution pré-programme (intégration modularité de certains locaux)

- Possibilité d'une zone de dépose par la rue Guezno, accès PMR, piéton sécurisé et cyclo.
- Places des deux côtés de la route avec zone de dépose sécurisée côté école.
- 10 places + accès spécifique PMR et Taxis

A prévoir au budget également (section de fonctionnement) :

- location modulaires 24 mois : 150 000 €

Coût de fonctionnement à préciser (restauration scolaire temporaire, coût agents, etc)

Autres démarches réalisées en complément de l'étude :

Rencontre DDTM et ABF courant octobre pour présenter l'analyse et questionner la faisabilité d'une réhabilitation à Pierre Le Lec sur le plan géotechnique (cf remblai, submersion, falaise, etc) et architecturale (site en zone ABF)

Points faisant l'objet de discussions :

- Restauration scolaire ;
- Positionnement bibliothèque envisagé à PLL mais quid de l'accès et du stationnement (cf pente de la route côté pont et stationnement)

Zoom sur le projet d'unité de production culinaire (ancien lycée Jean Moulin) :

- Projet inscrit au projet de territoire de la communauté de communes.
- Projet qui s'inscrit dans une démarche de Projet Alimentaire de Territoire (PAT).
- Objectifs :
 - o Permettre aux enfants des écoles d'avoir accès à une alimentation saine et de qualité,
 - o Valoriser les produits locaux et issus de circuits courts,
 - o Livrer des repas cuisinés chaque jour, en liaison chaude.
- Calibré à 800 repas/jour – 4 jours/ semaine.
- Réutilisation/réhabilitation de la cuisine de l'ancien lycée Jean Moulin à Plouhinec.
- Etablissements concernés : Ecole du Bout du monde de Plogoff, Ecoles Pierre Le Lec et Sainte-Anne d'Audierne, école d'Esquibien, école et collège de Roscudon à Pont-Croix.
- Projet en phase d'étude de faisabilité.
- Etude financière / RH en cours.

Prochaines étapes – calendrier prévisionnel :

- Présentation en conseil municipal et choix du scénario
- Réaliser les dernières études préalables permettant de consolider le volet technique : diagnostic amiante avant démolition, étude géotechnique
- Finalisation de la programmation
- Lancement Concours de Maîtrise d'Œuvre : début 2024
- Choix du maître d'œuvre : juin 2024
- Lancement marché de travaux : 1er trimestre 2025
- Début travaux : fin 2025

Vu la délibération DE2023-013 prenant acte du débat d'orientations budgétaires

Vu la délibération DE2023-032 du 4 avril 2023 portant approbation du budget primitif 2023 du budget principal ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 20 novembre 2023

Vu l'avis favorable de la commission enfance jeunesse du 23 novembre 2023

Considérant la présentation de Mme Léana COUSIN du cabinet Vérifica

Entendu l'exposé de M. Le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 19 voix pour et 10 voix contre, décide de :

- Acter le choix du scénario de fusion des 2 écoles sur le site de Pierre Le Lec et de réhabiliter le site ;
- Valider l'enveloppe financière telle que présentée ci-dessus ;
- Valider la poursuite du travail par la rédaction d'un programme et le lancement d'une consultation pour la sélection d'un maître d'œuvre ;
- Autoriser le Maire à faire les demandes de financement en conséquence ;
- Autoriser le Maire à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,
Gurvan KERLOCH



Le Secrétaire de séance,
Didier LQAS



Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le

ID : 029-200054724-20231205-DE2023_135-DE